



PARIS, le 4 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUS SOMMES AVEC LES POLICES MUNICIPALES

Depuis la fin de l'année dernière, les policiers municipaux se mobilisent et multiplient des actions revendicatives, légitimes, afin que les pouvoirs publics engagent une réforme profonde de leurs conditions de travail et de rémunération.

Ces fonctionnaires territoriaux assurent une police de proximité appréciée des habitants. Ils prennent toute leur part à la sécurité de nos concitoyens, en complémentarité avec les police et gendarmerie nationales. Ils sont aujourd'hui très convoités par les communes qui peinent à recruter. Selon le centre national de la fonction publique territoriale il manquait, entre 2020 et 2026, 8000 policiers municipaux. A ce jour, près de la moitié des postes serait encore non pourvue. Il faut craindre que cela ne s'améliore pas, si les conditions de travail des policiers municipaux ne sont pas reconsidérées.

Il est primordial de valoriser l'engagement quotidien et reconnaître les risques encourus par les policiers municipaux, régulièrement confrontés à des situations tendues et dangereuses dans le cadre de leurs missions.

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres de tous grades de l'ensemble des forces de sécurité soutient les revendications exprimées par les policiers municipaux. L'A.N.R.P. appelle les pouvoirs publics à entendre leurs attentes et prendre les mesures nécessaires pour qu'une plus grande sécurité soit offerte à nos concitoyens.

CONTACT PRESSE

Pascal BENITEZ

Chargé de communication

01 45 32 34 81 - contact@anrp.fr

Association Nationale des Retraités des actifs et des amis de la Police

26, rue Sainte-Félicité, 75015 Paris - Tél. 01 45 32 34 81 - E-mail : contact@anrp.fr

Site : www.anrp.fr - SIRET n° 77568530800014 - A.P.E. 9499Z

Association indépendante créée en 1956 déclarée à la Préfecture de police conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 sous le n° 56/730 J.O. du 27.07.1956